



ONU
CONFÉRENCE SUR
L'EAU 2023

Distr. générale
31 janvier 2023
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028)

New York, 22-24 mars 2023

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Dialogues interactifs

Dialogue interactif 3 : L'eau et le climat, la résilience et l'environnement – l'approche de la source à la mer, la biodiversité, le climat, la résilience et la réduction des risques de catastrophe

Document de réflexion établi par le Secrétariat**

Résumé

Le présent document de réflexion a été établi en application de l'alinéa d) du paragraphe 9 de la résolution 75/212 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies de 2023 consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) (Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023), d'établir des documents de réflexion sur chacun des thèmes des dialogues interactifs, en prenant en considération les processus de l'Assemblée générale relatifs à l'eau ainsi que les autres contributions dans ce domaine. Le présent document concerne le dialogue interactif 3, intitulé « L'eau et le climat, la résilience et l'environnement : l'approche de la source à la mer, la biodiversité, le climat, la résilience et la réduction des risques de catastrophe » (cibles 6.5, 6.6, et 11.5 relatifs aux objectifs de développement durable et objectifs 13, 14 et 15) ». Le document présente les défis, la situation

* [A/CONF.240/2023/1](#).

** Le présent document de réflexion contient les contributions reçues des États Membres, du système des Nations Unies et de diverses parties prenantes. Voir également <https://sdgs.un.org/conferences/water2023/documentation> ; et Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « United Nations 2023 Water Conference : Global Online Stakeholder Consultation for the Proposed Themes of the Interactive Dialogues – summary report », octobre 2022.



actuelle, les possibilités de progrès, les solutions porteuses de transformation et des recommandations relatives aux liens entre l'eau, le climat, la résilience et l'environnement.

I. Introduction

1. Le monde n'est pas sur la bonne voie s'agissant d'atteindre l'objectif de développement durable n° 6 (l'eau et l'assainissement pour tous) et les objectifs et cibles connexes d'ici à 2030¹. L'eau apporte des valeurs sociales, culturelles, environnementales, économiques et politiques. Elle relie et soutient les écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce à travers le cycle hydrologique. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en évidence les liens inextricables entre l'eau et les trois piliers du développement durable, ainsi que la nécessité de renforcer la résilience, en particulier dans les communautés les plus exposées. Ces liens, qui sont transversaux, sous-tendent la réalisation de tous les objectifs de développement durable.

2. L'eau est un facteur déterminant pour la réalisation des objectifs et des cibles convenus au niveau international, notamment ceux énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris de 2015 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)². Dans le Plan du Secrétaire général pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028), il est reconnu que l'eau est au cœur de ces récents accords³. Le rôle de l'eau est également reconnu dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022, récemment adopté, qui remplace les objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

3. L'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes et de la variabilité climatique, associée à une croissance et une consommation non durables, entraîne des catastrophes et des risques liés à l'eau plus graves et plus fréquents, aggrave la dégradation de l'environnement, y compris la pollution, la hausse de la température de l'eau et la perte d'écosystèmes, et a de profondes répercussions sur les économies, les sociétés et l'environnement⁴. Cette situation compromet la capacité naturelle des écosystèmes à lutter contre les causes et les effets des changements climatiques. L'augmentation du réchauffement de la planète devrait accroître les risques pour les écosystèmes et les êtres humains ; 9 catastrophes sur 10 déclenchées par des risques naturels au cours de la dernière décennie étaient liées à l'eau⁵. Étant tributaires de l'eau, la sécurité alimentaire, la santé humaine, les établissements urbains et ruraux, la production d'énergie, le développement industriel, le développement économique et les écosystèmes sont de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Dans le même temps, les réponses aux changements climatiques ont également une incidence sur les ressources en eau et les processus hydrologiques⁶.

4. Le présent document de réflexion thématique contient un résumé des questions clés, des défis et des tendances liés à l'eau concernant les sujets interdépendants que sont le climat, la résilience et l'environnement et vise à éclairer les dialogues interactifs qui se tiendront lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

¹ *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (publication des Nations Unies, 2022).

² Groupe de haut niveau sur l'eau, « Making every drop count : an agenda for water action – High-level Panel on Water outcome document », 14 mars 2018.

³ Organisation des Nations Unies, « Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028) », 2018.

⁴ Hans-O. Pörtner et autres, « Résumé à l'intention des décideurs », dans *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability – Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Hans-O. Pörtner and others, eds. (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Cambridge University Press, 2022.

⁵ Chiffre pour la période 2010-2019, tiré de la base de données du système de suivi du Cadre de Sendai, disponible à l'adresse suivante : <https://sendaimonitor.undrr.org>.

⁶ Organisation des Nations Unies, « Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028) », p. 3 à 33.

Le document s'appuie sur les connaissances existantes et les dialogues préparatoires à la Conférence et présente les obstacles rencontrés et les possibilités qui s'offrent s'agissant de relancer l'appel à l'action en faveur de l'objectif de développement durable n° 6 pour inspirer des engagements en faveur du Programme d'action pour l'eau.

II. Situation actuelle et défis

5. Les changements climatiques, les activités humaines non durables et la mauvaise gestion de l'environnement ont une incidence sur la disponibilité de l'eau, sa qualité et sa quantité, ce qui entrave la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement et à un environnement propre et sain, ainsi que d'autres droits humains connexes⁷. En 2018, 2,3 milliards de personnes (près de 30 % de la population mondiale) vivaient dans des pays soumis au stress hydrique et 3,6 milliards de personnes avaient un accès insuffisant à l'eau au moins un mois par an⁸. Les effets climatiques ne connaissant pas de frontières et 60 % des réserves mondiales d'eau douce se trouvant dans des bassins transfrontaliers partagés par 153 pays, l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe acquièrent une dimension internationale⁹.

6. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre proviennent également d'activités liées à l'eau¹⁰. Par exemple, les procédés de traitement classiques reposent sur un approvisionnement constant en énergie, provenant en partie de la combustion de combustibles fossiles. Les stations d'épuration des eaux usées et les méthodes d'élimination des boues produisent généralement du méthane, un très puissant gaz à effet de serre. La gestion intelligente de l'eau en fonction du climat pourrait permettre d'éviter et de réduire les émissions de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux provenant de la gestion de l'eau et des eaux usées, ainsi que des systèmes d'eau douce mal gérés ou drainés, tels que les tourbières.

7. La résilience s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposé à des dangers d'y résister et de les absorber, d'en tenir compte, de s'adapter à leurs effets, de les transformer et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles par la gestion des risques¹¹. Cependant, des événements récents, dont la COVID-19 et les inondations dévastatrices, comme au Pakistan, montrent que de nombreux pays ne sont pas suffisamment préparés et ne disposent pas des capacités d'adaptation et des systèmes de gouvernance nécessaires pour faire face à la nature

⁷ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau : l'eau et le changement climatique* (Paris, 2020).

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ONU-Eau, *Progress on Level of Water Stress : Global Status and Acceleration needs for SDG Indicator 6.4.2* (Rome, 2021).

⁹ *Guidance on Water and Adaptation to Climate Change* (publication des Nations Unies, 2009). Voir également [A/CONF.240/2023/7](#).

¹⁰ Liu Ye, Jose Porro et Ingmar Nopens, *Quantification and Modelling of Fugitive Greenhouse Gas Emissions from Urban Water Systems*, Scientific and Technical Report Series, No. 26 (Londres, IWA Publishing, 2022).

¹¹ Voir résolution [72/262](#) de l'Assemblée générale et [A/71/644](#).

systémique du risque¹². Conséquence : la probabilité de risques de catastrophe¹³ ainsi que les effets en cascade des catastrophes augmentent¹⁴.

8. L'ampleur des risques liés à l'eau augmente à un rythme sans précédent, tout comme la fréquence, l'intensité et le coût des catastrophes, causant des pertes et des dommages importants aux personnes, à la nature, aux biens économiques et aux infrastructures¹⁵. Les décès dus à ces catastrophes ont plus que doublé ces 10 dernières années. Près de 95 % des pertes et dommages causés aux infrastructures signalés entre 2010 et 2019 étaient dus à des catastrophes liées à l'eau¹⁶. De 2000 à 2019, au moins 1,4 milliard de personnes ont été touchées par la sécheresse et 1,6 milliard par des inondations¹⁷.

9. Dans son rapport de 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation des risques liés à l'eau et des menaces qui pèsent sur la disponibilité et la qualité de l'eau, qui seront aggravés par le réchauffement de la planète. En pâtissent les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, l'intégrité des écosystèmes ainsi que les bassins fluviaux qui dépendent de la fonte des neiges, des glaciers, de la disponibilité des eaux souterraines et du stockage des eaux de surface. Selon les prévisions du GIEC, une augmentation du réchauffement de la planète à 2°C ou 3°C peut causer des dommages directs liés aux inondations qui sont de 1,4 à 3,9 fois plus importants que pour le scénario de réchauffement de la planète à 1,5°C sans adaptation. En outre, même si la plupart des mesures recensées d'adaptation aux changements climatiques répondent aux risques et aux effets liés à l'eau, leur efficacité est entravée par l'augmentation du réchauffement de la planète¹⁸.

10. Les personnes les plus exposées, notamment les femmes, les peuples autochtones, les groupes minoritaires, les jeunes, les migrants et les personnes déplacées, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes vivant dans la pauvreté, sont touchées de manière disproportionnée par les catastrophes liées à l'eau. À cela s'ajoutent des facteurs tels que l'âge, le sexe, la pauvreté, les handicaps et l'origine culturelle ou ethnique qui augmentent leur vulnérabilité face aux chocs et

¹² Le risque systémique est associé aux effets en cascade qui se répercutent sur les systèmes et les secteurs (par exemple, les écosystèmes, la santé, les infrastructures et le secteur alimentaire) grâce à la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des informations à l'intérieur et à travers les frontières (par exemple, les régions, les pays et les continents). La propagation de ces effets peut entraîner des conséquences existentielles et l'effondrement du système sur différents horizons temporels. Voir Conseil scientifique international, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Knowledge Action Network on Emergent Risks and Extreme Events, note d'information sur le risque systémique, 2022.

¹³ Le risque de catastrophe est fonction de l'interaction d'un danger avec les conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacité présentes en permanence, et il est impératif de s'attaquer à ces facteurs sous-jacents pour renforcer la résilience. Voir Ye, Porro et Nopens, eds., *Quantification and Modelling of Fugitive Greenhouse Gas*.

¹⁴ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, *Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe 2022 : Notre monde en danger – Transformer la gouvernance pour un avenir résilient*, (Genève, 2022).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Voir base de données du système de suivi du Cadre de Sendai, disponible à <https://sendaimonitor.undrr.org>. Voir également COP21, Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes et Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « The human cost of weather related disasters: 1995-2015 », 2015; et Md. Arfanuzzaman et autres, « Water », in *Climate Change 2022*, Hans-O. Pörtner et autres.

¹⁷ Greg Browder et autres, 2021, *An EPIC Response: Innovative Governance for Flood and Drought Risk Management*, Washington, Banque mondiale, 2021).

¹⁸ Organisation des Nations Unies, « Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028) », p. 21.

aux dangers¹⁹. En outre, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les catastrophes causées par des risques naturels modifient les schémas contemporains de mobilité humaine dans le monde. Rien qu'en 2021, on a enregistré 23,7 millions de nouveaux déplacements liés à des catastrophes, dont 22,3 millions étaient dus à des phénomènes météorologiques tels que des tempêtes, des inondations et des sécheresses. Ces effets devraient augmenter. Selon des estimations récentes concernant six régions du monde, si aucune mesure n'est prise, jusqu'à 216 millions de personnes pourraient être déplacées à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050²⁰.

11. Les écosystèmes terrestres et d'eau douce fournissent des services précieux pour l'atténuation des changements climatiques, en retenant plus de carbone que l'atmosphère²¹. Ils sont également d'une valeur inestimable pour l'adaptation aux changements climatiques, puisqu'ils servent de tampon crucial contre leurs effets et contre les aléas climatiques²². En outre, de nombreuses mesures d'atténuation des changements climatiques dépendent des ressources en eau douce et ont un impact sur ces dernières²³. Les zones humides, par exemple, stockent plus de deux fois plus de carbone que les forêts de la planète, mais elles disparaissent trois fois plus vite, ce qui entraîne une augmentation des émissions²⁴. Il faut adopter des approches globales, intersectorielles et inclusives, comme celle consistant à assurer un suivi de la source à la mer, qui vise à prévenir les conséquences négatives involontaires et à garantir les avantages que procurent les écosystèmes interconnectés²⁵.

12. Les pénuries d'eau et la pollution des eaux, les sécheresses et les inondations contribuent à réduire les fonctions de l'écosystème et les services écosystémiques connexes et peuvent rendre plus probable l'apparition de parasites et de maladies. L'augmentation prévue de la fréquence, de la gravité et de la durée des sécheresses contribuera à la dégradation, à l'aridification ou à la désertification à long terme et à la perturbation des sociétés et des moyens de subsistance²⁶. La sécurité alimentaire et nutritionnelle s'en trouve gravement affectée car environ 70 % de tous les prélèvements d'eau douce servent à l'agriculture dans le monde, ce pourcentage pouvant atteindre plus de 90 % dans les économies agricoles²⁷.

13. On estime que jusqu'à un tiers des cours d'eau des pays en développement présentent un risque de pollution grave par des agents pathogènes, des matières

¹⁹ Organisation des Nations Unies, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Frequently Asked Questions on Human Rights and Climate Change*, fiche d'information No. 38 (2021).

²⁰ Organisation internationale pour les migrations, *People on the Move in a Changing Climate – Linking Policy, Evidence and Action* (Genève, 2022).

²¹ Hans-O. Pörtner et autres, « Résumé à l'intention des décideurs ».

²² Organisation des Nations Unies, « Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028) ».

²³ Voir Institut international de l'eau à Stockholm, *The Essential Drop to Net-Zero: Unpacking Freshwater's Role in Climate Change Mitigation* (à paraître), disponible à l'avance à <https://siwi.org/publications/essential-drop-to-net-zero-unpacking-freshwaters-role-in-climate-change-mitigation-report> ; et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), « Blending water management and climate change adaptation approaches, novembre 2022.

²⁴ Voir www.global-wetland-outlook.ramsar.org.

²⁵ Jakob Granit et autres, *A Conceptual Framework for Governing and Managing Key Flows in a Source-to-Sea Continuum: A STAP Advisory Document*, (Washington, Fonds pour l'environnement mondial, 2017).

²⁶ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, *GAR Special Report on Drought* (Genève, 2021).

²⁷ Andrea Rossi, Ricardo Biancalani et Lucie Chocholata, *Change in Water Use Efficiency Over Time (SDG Indicator 6.4.1): Analysis and Interpretation of Preliminary Results in Key Regions and Countries*, SDG 6.4 Monitoring Sustainable Use of Water Resources Papers (Rome, FAO, 2019).

organiques ou la salinité²⁸. Les cours d'eau fortement pollués sont une source d'émissions de plus en plus reconnue²⁹. La biodiversité et les populations d'espèces d'eau douce ont disparu à un rythme de 83 % depuis les années 1970, plus rapidement que tout autre écosystème surveillé³⁰. Ces modifications des écosystèmes d'eau douce ont des répercussions en aval sur les écosystèmes riverains, avec pour conséquence une perte de biodiversité et une réduction des ressources alimentaires et de la capacité de stockage du carbone. L'amélioration de la gestion des ressources en eau et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont des stratégies essentielles de réduction des risques, d'adaptation³¹ et d'atténuation, qui permettent de relier les engagements au titre de l'objectif de développement durable n° 6 et les autres objectifs liés à l'eau³². Environ 90 % des pays accordent déjà la priorité à l'action dans le domaine de l'eau pour l'adaptation dans leurs contributions déterminées au niveau national et presque tous les plans nationaux d'adaptation font de l'eau et de l'assainissement un secteur prioritaire³³.

14. Les changements climatiques d'origine humaine et la dégradation de l'environnement sont parmi les principaux facteurs qui contribuent à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes. Par exemple, les pentes déboisées peuvent réduire la rétention d'eau dans les bassins versants et provoquer des glissements de terrain, des envasements et des inondations, tandis que la destruction ou la remise en état des zones humides peut aggraver les inondations³⁴. En conséquence, la capacité de la nature à aider les sociétés à s'adapter aux effets des changements climatiques, notamment les inondations, l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse, la chaleur extrême et l'aridification, est mise à mal³⁵. Reconnaître le lien direct entre la manière dont les activités humaines (par exemple, l'aménagement du territoire, l'utilisation des sols, l'utilisation de l'eau, etc.) influe sur la vulnérabilité, l'exposition et la capacité d'adaptation des systèmes, des sociétés et des communautés est donc essentiel pour améliorer la prise de décision dans le domaine de l'eau en fonction des risques.

15. La vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) a placé les discussions sur l'eau au centre du débat sur le climat, notamment en prévoyant une journée consacrée à l'eau, un pavillon de l'eau et la nouvelle initiative « Action for Water Adaptation and Resilience » (AWARe), qui propose et soutient des politiques arrêtées d'un commun accord pour une adaptation coopérative liée à l'eau et ses retombées positives sans causer de dommage³⁶. Dans le plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh, est reconnu le rôle essentiel que jouent la protection, la préservation et la restauration des systèmes d'eau et des écosystèmes liés à l'eau, y compris les bassins fluviaux, les aquifères et les lacs, dans la production des avantages et autres retombées positives des mesures d'adaptation aux changements climatiques, y compris en matière

²⁸ PNUE, *A Snapshot of the World's Water Quality: Towards a Global Assessment* (Nairobi, 2016).

²⁹ Nureen Faiza Anisha and others, « Mitigation measures in freshwater systems », *The Essential Drop to Net-Zero* (à paraître), disponible à l'avance à <https://siwi.org/publications/essential-drop-to-net-zero-unpacking-freshwaters-role-in-climate-change-mitigation-report>.

³⁰ World Wildlife Fund, *Living Planet Report 2022: Building a Nature-Positive Society*, (Gland, Suisse, 2022).

³¹ Organisation des Nations Unies, « Plan du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Décennie d'action sur l'eau (2018-2028) ».

³² PNUE, « Blending water resources management ».

³³ Ibid.

³⁴ Voir note 13.

³⁵ Ibid.

³⁶ Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Action for Water Adaptation and Resilience », exposé présenté à la COP27, Charm el-Cheikh, Egypte, novembre 2022.

d'atténuation des effets. On y préconise en outre l'intégration de l'eau dans les efforts d'adaptation³⁷. Par ailleurs, il est reconnu dans le programme d'adaptation de Charm el-Cheikh que « pour protéger les gens, il faut protéger la nature », la nature étant présentée comme une solution pour renforcer la résilience. Le programme comprend des engagements relatifs à la protection (45 millions d'hectares), à la gestion durable (2 milliards d'hectares) et à la restauration (350 millions d'hectares) des terres et des eaux intérieures, à la promotion de solutions fondées sur la nature et au respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales³⁸.

16. Les résolutions récemment adoptées par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les solutions fondées sur la nature, sur la lutte contre la pollution plastique, sur la gestion durable des lacs et sur la gestion de la qualité de l'eau pour protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau sont des décisions importantes qui doivent être pleinement mises en œuvre³⁹. En outre, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en particulier ses cibles 8 et 11, donne une impulsion pour la définition d'objectifs concrets et la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés à l'eau et d'autres engagements universels établissant un lien entre les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la biodiversité et la résilience. Il s'appuie sur les principes et les garanties en matière de biodiversité présentés dans les directives volontaires pour la conception et la mise en œuvre effective d'approches écosystémiques de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, adoptées par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique⁴⁰.

17. Malgré une évolution favorable au niveau mondial et bien que la coordination intersectorielle ait été jugée essentielle pour assurer la résilience des économies et des écosystèmes, 50 % des pays indiquent qu'ils ne disposent pas de mécanismes nationaux formels de coordination intersectorielle en matière de gestion des ressources en eau et que, le plus souvent, ils ne se livrent qu'à une collaboration ponctuelle⁴¹. En outre, la gestion globale des risques liés au climat et aux catastrophes, consistant à mettre en œuvre de concert les objectifs nationaux d'adaptation et les stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe pour renforcer la résilience des personnes, des économies et des ressources naturelles, a été lente et fragmentaire⁴². Il faut des approches plus systématiques pour gérer les ressources en eau dans le contexte des changements climatiques, du risque de catastrophe et de la dégradation de l'environnement.

18. La réalisation des objectifs de développement durable sur lesquels l'accent est mis dans le présent document (6.5, 6.6, 7, 11.5, 14 et 15) n'a que peu progressé et accuse du retard par rapport aux autres objectifs. Le Rapport sur les objectifs de

³⁷ CCNUCC, décision xx/CP.27(2022), Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh, 27^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

³⁸ Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Sharm-El-Sheikh adaptation agenda: the global transformations towards adaptive and resilient development », novembre 2022.

³⁹ Voir les résolutions de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, mars 2022. Disponibles à : www.unep.org/environmentassembly/unea5.

⁴⁰ Convention sur la diversité biologique, décision 14/5, voir secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Voluntary Guidelines for the Design and Effective Implementation of Ecosystem-Based Approaches to Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction and Supplementary Information*, CBD Technical Series, No. 93 (Montréal, 2019).

⁴¹ PNUE, *Progress on Integrated Water Resources Management: Tracking SDG 6 Series – Global Indicator 6.5.1 Updates and Acceleration Needs* (2021).

⁴² Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, *Promoting Synergy and Alignment Between Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction in the Context of National Adaptation Plans: A Supplement to the UNFCCC NAP Technical Guidelines* (Genève, 2021).

développement durable 2022⁴³ souligne que plus de 85 % des écosystèmes de zones humides de la planète ont disparu au cours des 300 dernières années et que plus de 733 millions de personnes continuent de vivre dans des pays où le stress hydrique est élevé et critique (objectif 6). Les températures mondiales continuent d'augmenter sans relâche et provoquent des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes connexes, notamment liées à l'eau (objectif 13), tandis que l'augmentation de la pollution plastique et le réchauffement de la planète menacent la vie marine (objectif 14). En outre, le rapport indique que la menace d'extinction des espèces, la déforestation et la perte de biodiversité sont autant de facteurs qui continuent de déclencher des changements climatiques (objectif 15). Par ailleurs, les indicateurs environnementaux figurent souvent parmi ceux qui accusent le plus de retard à l'échelle du Programme 2030⁴⁴. On constate une tendance positive en ce qui concerne la cible 11.5 relative des objectifs, le nombre de pays dotés de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe ayant presque doublé dans toutes les régions depuis 2015⁴⁵.

III. Possibilités de progrès et solutions porteuses de transformation sous l'angle du Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6

19. Le Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 vise à obtenir des résultats rapides à plus grande échelle. Les possibilités de progrès et de transformation seront abordées sous l'angle des cinq accélérateurs transversaux et interdépendants, à savoir : financement, données et informations, développement des capacités, innovation et gouvernance. Les accélérateurs sont censés être orientés vers l'action et faire intervenir de multiples parties prenantes. Loin d'être exhaustives, les solutions porteuses de transformation présentées ici mettent en évidence certaines des possibilités les plus prometteuses pour relever les défis dans le domaine de l'eau pour le climat, la résilience et l'environnement et pour créer des synergies.

Financement

20. **Tirer parti des flux et des possibilités de financement disponibles.** Les estimations mondiales des besoins de financement pour les investissements liés à l'eau nécessaires pour réaliser l'objectif de développement durable n° 6 vont de 6 700 milliards de dollars d'ici à 2030 à 22 600 milliards de dollars d'ici à 2050⁴⁶. Les investissements sont nécessaires non seulement pour construire de nouvelles infrastructures, mais aussi pour entretenir, exploiter et accroître la résilience des installations existantes afin de mieux assurer la gestion durable des ressources en eau. En ce qui concerne les questions intimement liées que sont le climat, la résilience et l'environnement, relever le défi du financement ne consiste pas seulement à obtenir davantage de fonds pour investir dans les infrastructures de l'eau ; il s'agit également de quantifier les avantages multiples et d'utiliser au mieux les flux financiers et les possibilités disponibles et à venir, notamment pour le financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, ainsi que pour les

⁴³ Voir la note astérisquée.

⁴⁴ PNUÉ, *Measuring Progress : Environment and the SDGs* (Nairobi, 2021).

⁴⁵ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, *Status Report on Target E Implementation*, (Genève, 2020).

⁴⁶ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Financer la sécurité hydrique de demain*, Études de l'OCDE sur l'eau (Paris, 2022).

solutions fondées sur la nature et les solutions hybrides. L'identification, le recensement et l'harmonisation des initiatives, programmes et projets existants dans le domaine de l'eau, ainsi que la planification de nouveaux projets intégrés en synergie, pourraient faciliter l'allocation de ressources et de temps limités et une mise en œuvre d'un bon rapport coût-efficacité.

21. Tirer parti des financements mixtes et innovants en mettant en avant l'eau comme levier pour le climat et la durabilité. En 2018, près de 93 % du financement de l'action climatique ont été consacrés à des mesures d'atténuation, mais moins de 1 % de ce montant a été affecté à des projets relatifs à l'eau. Dans le même temps, le financement de l'adaptation aux changements climatiques devrait passer de 7 à 50 % du total⁴⁷. Le financement de l'atténuation représentait 58 % du financement public et 86 % du financement privé de l'action climatique à partir de 2020⁴⁸. D'importantes possibilités s'offrent, car de nombreuses interventions en matière de gestion de l'eau (par exemple, la gestion des eaux usées, l'agriculture intelligente face au climat, les solutions fondées sur la nature, y compris les infrastructures hybrides, etc.) contribuent aussi bien à l'atténuation qu'à l'adaptation et pourraient bénéficier d'un financement pour l'atténuation si l'on met en avant les autres retombées positives. Il faut donc, pour mobiliser les financements correspondants, saisir l'occasion pour démontrer que les initiatives liées à l'eau contribuent à la fois à la durabilité et aux objectifs climatiques (atténuation, adaptation et résilience). Les avantages des initiatives dans le secteur de l'eau peuvent encore être renforcés par le partage des risques et des revenus entre les financiers publics et privés (philanthropie, gouvernements et secteur privé). Ce type de financement mixte peut contribuer à attirer d'autres sources de financement à long terme et à encourager l'adoption de solutions intelligentes pour l'eau et le climat en « assouplissant » la transition vers des solutions intégrées. Enfin, soutenues par les réformes des banques multilatérales de développement, des approches telles que les droits de tirage spéciaux, les obligations vertes et bleues et les échanges dette/nature, entre autres, pourraient être davantage rationalisées et encouragées en tenant compte des circonstances propres à chaque pays.

22. Débloquer les financements nationaux pour la résilience et agir au niveau local. Les gouvernements et les organismes de réglementation doivent tenir compte de la résilience dans leurs activités de planification et d'exploitation, et allouer les financements disponibles à ceux qui en ont le plus besoin et qui contribuent le plus à la conservation de l'eau⁴⁹. Par exemple, les peuples autochtones préservent 80 % de la biodiversité restante dans le monde, mais peu de fonds qui leur sont alloués leur parviennent réellement⁵⁰. Pour cibler le financement de la résilience, il faut notamment modifier les horizons temporels d'investissement, les méthodes budgétaires et les processus de planification, en passant d'approches fragmentées à court terme à des stratégies globales et intégrées⁵¹, par exemple en évaluant les investissements dans une optique de risque de la source à la mer et/ou de risque systémique qui englobe les écosystèmes et tous les secteurs, et en réduisant et en adaptant les mécanismes de financement et les investissements à impact pour

⁴⁷ Climate Policy Initiative, « Updated view of the global landscape of climate finance 2019 », 2020, tableau A.2.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Eugenia Recio et Dina Hestad, « Indigenous peoples: defending an environment for all », IISD Earth Negotiations Bulletin Policy Brief, No. 36 (2022), Rainforest Foundation Norway, « Falling short: donor funding for indigenous peoples and local communities to secure tenure rights and manage forests in tropical countries (2011-2020) », 2021.

⁵¹ Jessica Ertel et autres, eds., *Nature for Water: A Series of Utility Spotlights*, (Londres, IWA Publishing, 2019).

atteindre les personnes les plus exposées⁵². Lorsque les approches de la source à la mer vont au-delà des juridictions nationales et touchent plusieurs pays, cette perspective doit également encourager la coopération transfrontalière⁵³. Il existe des outils permettant de surmonter les obstacles financiers courants dans les approches transfrontalières⁵⁴.

23. Renforcer les politiques et les cadres réglementaires pour les investissements. Les investissements liés à l'eau ont plus de chances de se concrétiser lorsque des politiques, des réglementations et des dispositions institutionnelles solides ont été mises en place dans le domaine de l'eau, ainsi qu'un cadre d'orientation pour les investissements, qui régit la disponibilité et l'affectation des financements privés (nationaux et étrangers). L'absence de telles dispositions dans une grande majorité de pays limite la possibilité d'étendre et de reproduire les projets pilotes réussis⁵⁵. Des cadres d'orientation et réglementaires sont également nécessaires pour garantir que les investissements dans les infrastructures de l'eau tiennent dûment compte des risques de catastrophe et intègrent des mesures de renforcement de la résilience, telles que celles proposées par les principes pour des infrastructures résilientes⁵⁶. En outre, les incitations et la réglementation permettraient de réorienter les investissements vers des investissements intelligents sur le plan climatique et positifs pour la nature. L'objectif 18 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal est un exemple de l'engagement politique nécessaire. Il appelle à l'élimination, à la suppression progressive ou à la réforme des incitations, y compris les subventions néfastes, afin de libérer au moins 500 milliards de dollars par an⁵⁷.

24. Analyse et transfert des risques. Les marchés financiers ne parviennent pas à évaluer correctement les investissements liés à l'eau et à intégrer la nature systémique des risques liés à l'eau, notamment en évitant les charges futures et en réorientant les flux financiers qui augmentent l'exposition et la vulnérabilité aux risques liés à l'eau. Dans un rapport de 2019, le Réseau pour le verdissement du système financier indique que de nombreuses institutions financières sous-estiment leur exposition aux risques liés à l'eau⁵⁸. La divulgation de données à l'échelle de l'entreprise sur l'exposition et la vulnérabilité aux risques liés à l'eau constitue une évolution importante à cet égard⁵⁹. Le transfert de risques est un autre domaine important à prendre en considération. Des régimes d'assurance novateurs incitent une série d'acteurs à

⁵² Guy Hutton, « SDG6 global financing needs and capacities to ensure access to water and sanitation for all », in *Financing Investment in Water Security : Recent Developments and Perspectives*, Xavier Leflaive, Kathleen Dominique and Guy J. Alears, eds. (Amsterdam, Elsevier, 2022).

⁵³ Voir l'étude de cas du PNUE sur la coopération transfrontalière, intitulée « Mainstreaming Flood and Drought Management in the Lower Mekong River Basin », 2022.

⁵⁴ *Funding and Financing of Transboundary Water Cooperation and Basin Development* (publication des Nations Unies, 2021).

⁵⁵ Climate Policy Initiative, « Updated view on the global landscape of climate finance 2019 ».

⁵⁶ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, « Principes pour des infrastructures résilientes », 2022.

⁵⁷ Voir document CBD/COP/15/L.25 du PNUE.

⁵⁸ Organisation des Nations Unies et PNUE, « GBO-5 inland water highlights », 2021 ; CDP Worldwide, « The time to green finance: CDP financial services disclosure report 2020 » et CDP Worldwide, « Ensemble de données 2021 sur les changements climatiques », base de données CDB, disponible à l'adresse suivante : www.cdp.net/en/climate.

⁵⁹ Voir également Conseil de stabilité financière, *Recommendations by the Task Force on the Climate-Related Financial Disclosures*; et Alice Martini, « Socially responsible investing: from the ethical origins to the sustainable development framework of the European Union », *Environment, Development and Sustainability*, vol. 23 (2021).

investir pour devenir « intelligents en matière de climat (et d'eau) » ainsi que pour accroître la résilience⁶⁰.

25. Valoriser la nature et investir dans la nature. L'adoption de normes mondiales pour la comptabilité des écosystèmes par le biais du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes, qui permet d'évaluer les écosystèmes et leurs divers avantages, et d'autres efforts d'évaluation peut permettre de mieux informer les planificateurs et les décideurs de la véritable valeur des écosystèmes lorsqu'ils sont appelés à prendre des décisions concurrentes et complexes en matière de développement (c'est-à-dire faire un choix entre les infrastructures grises, les solutions fondées sur la nature et/ou les solutions hybrides), et peut aussi faciliter les mécanismes de compensation carbone et biodiversité pour le financement⁶¹.

Données et informations

26. Améliorer la surveillance spatiale et temporelle et la gestion des données et des informations sur l'eau pour la quantité et la qualité. Des données et des informations sur les ressources en eau plus complètes, connectées et harmonisées aux échelles locale, régionale et mondiale devraient étayer la prise de décision liée aux changements climatiques et à d'autres changements environnementaux et sociétaux. Le rapport sur l'état des ressources mondiales en eau de 2021 souligne le manque d'accessibilité et de disponibilité de données hydrologiques vérifiées⁶². Les services hydrologiques et météorologiques nationaux doivent de toute urgence améliorer leur capacité d'établir des évaluations et des perspectives relatives à l'état hydrologique pour une meilleure gestion de l'eau, ce qui nécessite le partage des données hydrologiques et de données connexes, idéalement en suivant la politique de données unifiées de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les efforts mondiaux de suivi des cibles de l'objectif 6 offrent des possibilités de relever les défis en matière de données et d'informations. Toutefois, il faut un renforcement plus systématique des capacités et des institutions pour mieux comprendre les risques liés à l'eau et améliorer la fréquence, la cohérence, la comparabilité, l'accessibilité et l'utilisation des données pertinentes provenant de diverses sources.

27. Renforcer la connaissance et la compréhension des risques. Les pays ont souligné que la connaissance insuffisante des risques était un obstacle majeur au renforcement des systèmes d'alerte rapide⁶³. Il convient de renforcer l'écosystème de données sur les risques en procédant à de meilleures analyses des risques et à un meilleur suivi des pertes et des dommages afin de pouvoir gérer les catastrophes liées à l'eau. Les données sur les pertes et dommages liés à l'eau seront essentielles pour éclairer les dispositions de financement convenues lors de la COP27. Le partage de données, tant dans les pays qu'entre ceux-ci, doit être encouragé. Il convient d'améliorer la mise en œuvre et les efforts visant à renforcer la résilience au moyen des mécanismes de communication de l'information relative aux objectifs de développement durable, du Cadre de Sendai et des initiatives connexes. Mesurer ce à quoi nous attachons de l'importance, prendre des décisions fondées sur le risque et

⁶⁰ Renee Cho, « How climate change impacts economy », Columbia Climate School, 20 juin 2019 ; et Len Abrams et autres, *Unlocking the Potential of Enhanced Rainfed Agriculture* (Institut international de l'eau à Stockholm, 2018).

⁶¹ Organisation des Nations Unies et autres, *System of Environmental Economic Accounting : Ecosystem Accounting* (2021).

⁶² Organisation météorologique mondiale (OMM), *State of the Global Water Resources 2021*, (Genève, 2022).

⁶³ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes et OMM, « Global status of multi-hazard early warning systems : Target G », 2022.

suivre les progrès réalisés en matière de renforcement de la résilience sont des facteurs déterminants du développement durable.

28. Évaluation scientifique mondiale sur l'eau. Les processus politiques devraient s'appuyer sur la science et les données factuelles. Les expériences du GIEC et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques démontrent la force des données, de la science et de la collaboration entre scientifiques pour ce qui est de mieux faire connaître et comprendre les changements climatiques et la biodiversité et d'attirer l'attention sur les problèmes mondiaux urgents. Plus récemment, ces deux entités ont également commencé à échanger des connaissances, à créer des synergies entre les changements climatiques et la biodiversité en adoptant une approche thématique et en prenant en compte par exemple les solutions fondées sur la nature et la résilience ou les risques⁶⁴. En s'appuyant sur les expériences tirées de ces rapports d'évaluation bien établis, une évaluation scientifique mondiale sur l'eau fournirait les données scientifiques et une analyse de pointe pour relever les défis interdépendants liés à l'eau et permettre une gestion coordonnée des terres, des côtes et de l'eau douce dans les plans nationaux relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe afin de maximiser les avantages à l'échelle du système.

29. Porter une attention accrue aux données et informations sur les eaux souterraines et la cryosphère. Les données et informations sur les eaux souterraines font particulièrement défaut car elles sont difficiles à produire ; or, les eaux souterraines sont une source d'une importance cruciale, puisqu'elles fournissent environ la moitié de l'eau potable totale et des écosystèmes d'appui dans le monde⁶⁵. Les investissements dans les données sur la dynamique et le volume des eaux souterraines et l'identification des zones de recharge au niveau national sont essentiels. Des données et des informations sur la cryosphère (glaciers, couverture de neige, calotte glaciaire et pergélisol) sont aussi désespérément nécessaires, car elle offre la plus grande réserve naturelle d'eau douce à l'échelle mondiale⁶⁶. Les données et les informations qui traversent les frontières traditionnelles terrestres, côtières, marines et d'eau douce permettront de mieux comprendre les liens de la source à la mer et la façon dont ils réagissent aux changements dans certaines parties du système de la source à la mer dans tous les secteurs.

30. Systèmes d'alerte rapide. Pour réduire les pertes et les dommages causés par le climat, il est essentiel d'anticiper les chocs et les tensions prévisibles et d'agir à l'avance. Il est de plus en plus évident que les initiatives d'alerte rapide et d'action anticipée sont plus efficaces pour sauver des vies et des moyens de subsistance que les interventions a posteriori. Actuellement, les données et les informations disponibles dans le secteur de l'eau sont parcellaires, leur qualité n'est souvent pas garantie, elles présentent de grandes lacunes et elles sont partiellement inaccessibles, notamment pour les populations fortement exposées aux risques liés à l'eau. Dans environ 67 % des 101 pays qui ont fourni des données, les données hydrologiques ne sont pas mises à la disposition du public. Dans 34 % des pays qui ont fourni des données, les systèmes de prévision et d'alerte aux inondations de bout en bout⁶⁷ font

⁶⁴ Hans-O. Pörtner et autres, « IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change », 2021.

⁶⁵ Mark Smith et autres, *Spring – Managing groundwater sustainability* (Gland, Suisse, Union internationale pour la conservation de la nature, 2016).

⁶⁶ Regine Hock et autres, « High mountain areas », dans *The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate: Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (New York, Cambridge University Press, 2022).

⁶⁷ Le bout en bout relie les connaissances sur les risques de catastrophe, les observations, les systèmes de surveillance et de prévision, les mécanismes de diffusion des alertes et les capacités de préparation et de réaction. Voir Hans-O. Pörtner et autres, « IPBES-IPCC co-sponsored

défaut ou sont inadaptés et dans 54 % de ces pays les systèmes de prévision et d'alerte aux sécheresses de bout en bout font défaut ou sont inadaptés⁶⁸. En outre, il convient de surveiller les effets des événements dangereux liés à l'eau (sécheresses, inondations, intrusion d'eau salée, glissements de terrain, pollution, prolifération d'algues, déversements de produits chimiques, etc.) et de les prendre en compte dans les systèmes d'alerte précoce multidangers. Les systèmes d'alerte précoce multidangers constituent un système intégré qui doit s'appuyer sur les données et les informations du secteur de l'eau pour accroître la résilience climatique. Toutefois, seulement 95 pays ont déclaré avoir mis en place de tels systèmes, soit moins de la moitié des pays au niveau mondial. Les systèmes d'alerte précoce multidangers peuvent échouer en raison de lacunes dans la chaîne d'alerte ou parce que les destinataires de l'alerte ne sont pas préparés à réagir comme il se doit. La couverture est particulièrement faible dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et en Afrique⁶⁹. Les systèmes d'alerte précoce multidangers doivent être conçus et établis de manière intégrée et comporter des informations sur les écosystèmes et les conditions des ressources en eau, en plus des données sur les facteurs socioéconomiques contribuant à la vulnérabilité. Les systèmes d'alerte précoce doivent reposer sur une gouvernance multirisque des risques de catastrophes et sur l'intégration des mesures de réduction des risques dans tous les secteurs.

31. Le pouvoir de l'observation de la Terre. Accélérer la transformation numérique, au moyen de la télédétection et des données d'imagerie satellitaire, offre de vastes possibilités de transformer la façon dont les données et les informations sont produites et accessibles et utilisées pour assurer le suivi et rendre compte des masses d'eau⁷⁰. L'observation de la Terre permet de plus en plus de mettre en place des systèmes innovants d'information et de décision sur l'eau à toutes les échelles. Il en résultera davantage de possibilités de collecter et de partager des données et des informations neutres, fiables et transparentes, ce qui est essentiel pour assurer une gestion durable de l'eau et combler les lacunes en matière de données et d'informations. L'observation sur le terrain, cependant, restera essentielle pour obtenir des données d'observation de la Terre représentant la réalité de terrain.

Renforcement des capacités

32. Le renforcement des capacités est un thème transversal pour tous les accélérateurs de l'objectif 6. Sans les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour faire face aux problèmes complexes et interdépendants que sont les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et la dégradation de l'environnement, ainsi que leurs incidences sur l'eau, il sera difficile de réaliser les objectifs de développement durable ou d'autres objectifs et cibles internationaux pertinents⁷¹.

33. Alliances, méthodes et approches porteuses de transformation. Un renforcement des capacités institutionnelles et humaines qui soit inclusif et permette l'innovation, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle, de la réalité virtuelle et de l'apprentissage numérique, et de nouvelles formes de collaboration est

workshop report on biodiversity and climate change » ; et OMM, *Early Warnings for All: The UN Global Early Warning Initiative for the Implementation of Climate Adaptation – Executive Action Plan 2023-2027* (2022).

⁶⁸ OMM, *2021 State of Climate Services: Water* (Genève, 2021).

⁶⁹ Hans-O. Pörtner et autres, « IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change » ; et OMM, *Early Warnings For All*.

⁷⁰ Jeff Tollefson, « Billion-dollar NASA satellite launches to track Earth's water », *Nature*, 14 décembre 2022.

⁷¹ Mizan R. Khan et autres, *The Paris Framework for Climate Change Capacity Building* (Londres, Routledge, 2018).

nécessaire pour donner la marge de manœuvre requise pour résoudre des problèmes complexes de façon synergique afin de relever comme il se doit les défis climatiques, environnementaux et de résilience liés à l'eau. Les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les autres personnes les plus exposées ont un rôle important à jouer et offrent des connaissances, une expertise et des idées qui sont utiles pour faire face aux risques systémiques liés à l'eau, notamment les changements climatiques d'origine humaine et la perte de biodiversité.

34. Sciences participatives et participation des citoyens. La cocréation et les sciences participatives et ouvertes s'avèrent déjà des outils efficaces pour faire face aux problèmes de climat et de résilience, y compris dans le domaine de l'eau. Il convient de mettre au point des outils scientifiques et d'autres applications sociales pour encourager les citoyens à participer l'amélioration de la gestion de l'eau, par exemple en intégrant la science moderne aux connaissances ancestrales, autochtones et locales⁷² concernant l'eau et les conditions climatiques, ainsi qu'aux données et informations liées à la connaissance des risques. Les programmes innovants de développement des capacités qui font intervenir divers acteurs à tous les niveaux, prennent en compte différentes sources de connaissances et de données et adoptent des approches transdisciplinaires peuvent mieux répondre aux problèmes interdépendants, complexes et interconnectés liés à l'eau. L'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau et l'initiative « Adopt-a-River » sont des exemples d'engagement de scientifiques citoyens et de stimulation de l'action citoyenne.

35. Des emplois verts et une main d'œuvre qualifiée de professionnels de l'eau. La gestion durable de l'eau permet de créer et de maintenir des emplois pour soutenir les moyens de subsistance. Si l'on n'investit pas dans la capacité de gérer durablement les ressources en eau, nombre de ces emplois risquent de disparaître, avec des conséquences dévastatrices pour des régions et des communautés entières⁷³. Dans le même temps, les professionnels de l'eau doivent se doter de compétences qui leur permettent d'aborder la complexité de problèmes interdépendants et de traduire les solutions scientifiques en mesures définies sur le plan local par la formation des acteurs locaux. Les jeunes professionnels de l'eau, en particulier, ont besoin de soutien pour poursuivre des carrières dans le domaine de l'eau et relever les défis interdépendants des changements climatiques, de la réduction des risques de catastrophe et de la perte de biodiversité en adoptant une approche axée sur l'eau et les risques⁷⁴. Par ailleurs, les approches intégrées, y compris les solutions fondées sur la nature pour l'eau, offrent des possibilités considérables de création d'emplois qui nécessitent une nouvelle combinaison de compétences et de professions ayant un fort potentiel d'attraction pour les jeunes, et complètent les moyens de subsistance existants dans les zones rurales.

Innovation

36. Créer les conditions favorables à l'innovation. Les investissements dans les solutions et les technologies qui peuvent contribuer à mieux gérer les ressources en eau et faciliter aussi bien l'adaptation aux changements climatiques que l'atténuation de leurs effets naissent dans des conditions qui stimulent l'innovation soutenue par

⁷² OMM, *Early Warnings For All* et UNESCO, Programme hydrologique intergouvernemental, *IHP-IX Strategic Plan of the Intergovernmental Hydrological Programme: Science for a Water Secure World in a Changing Environment* (Paris, 2022).

⁷³ Fonds mondial pour la nature et Organisation internationale du Travail, « Nature Hires: how nature-based solutions can power a green jobs recovery », octobre 2020.

⁷⁴ Voir <https://valuingwaterinitiative.org/journeys/youth>.

des politiques et des réglementations favorables⁷⁵. Un cadre d'orientation et réglementaire favorable, qui facilite le transfert de technologies, récompense l'innovation et crée un marché pour l'innovation contribue à orienter les investissements vers des solutions intégrées qui permettent de faire face à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets et aident à surmonter les risques systémiques, tout en offrant des avantages environnementaux, sociaux et économiques. Les cadres juridiques et politiques doivent s'appuyer sur le soutien et la consultation du public. Ils peuvent contribuer à mettre en avant le rôle des ressources en eau dans l'atténuation des changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'à promouvoir des solutions innovantes de recharge, telles que les solutions fondées sur la nature ou hybrides et l'économie circulaire.

37. Adapter les innovations aux contextes locaux. L'application de pratiques et de technologies innovantes peut être complexe et dépendre des conditions locales. Il s'agit notamment d'accroître la visibilité, l'échange des connaissances entre les pays et l'adoption de solutions locales de gestion de l'eau qui répondent à des contextes particuliers ainsi qu'aux connaissances historiques, culturelles, locales, traditionnelles et des peuples autochtones. Les communautés touchées par les changements climatiques doivent maîtriser leur propre gestion de l'eau afin d'être en mesure de concevoir des solutions pratiques et durables qui intègrent leurs expériences et leurs connaissances pour renforcer la résilience. Par exemple, en ce qui concerne les technologies d'adaptation, si elles ne sont pas correctement évaluées dans le contexte donné, leur déploiement peut conduire à une mauvaise adaptation et avoir des effets néfastes sur d'autres groupes de population ou activités.

38. Exploiter les solutions et les innovations prometteuses existantes. Des options nombreuses et variées offrant de multiples avantages sont déjà disponibles⁷⁶. Parmi celles-ci, figurent le traitement des eaux usées à énergie zéro et d'autres techniques d'économie d'énergie qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques de catastrophe⁷⁷. Nombre de ces options sont également des solutions sans regret qui permettent de progresser vers un développement durable dans le secteur de l'eau dans des conditions d'incertitude quant aux effets locaux des changements climatiques⁷⁸.

39. Exploiter les technologies de l'information et des communications. Les technologies de l'information et des communications, notamment les applications de téléphonie mobile, offrent de vastes possibilités pour la surveillance des conditions environnementales et des catastrophes liées à l'eau, telles que les inondations et les sécheresses, en fournissant des données et des informations pour les alertes précoces, et, immédiatement après les catastrophes, en assurant une communication rapide et l'accès à l'information. Le nombre croissant de services et d'utilisateurs permet une diffusion large, ciblée et inclusive des alertes aux populations à risque. L'utilisation de technologies de plus en plus accessibles pour la collecte, le suivi et l'échange des données relatives à l'eau peut également permettre à des millions de personnes de participer à la collecte et à l'échange de données et d'informations permettant d'identifier les risques ou de dénoncer les activités illégales (déversement de

⁷⁵ Soumitra Dutta et autres, *Global Innovation Index 2022: What is the Future of Innovation-Driven Growth?*, 15^{ème} édition (Genève, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), 2021).

⁷⁶ OMPI, « Innovative technology in the Water, Sanitation and Hygiene (WASH) sector », 2020.

⁷⁷ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, *Words into Action: Nature-Based Solutions for Disaster Risk Reduction* (Genève, 2021) et secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Voluntary Guidelines for the Design and Effective Implementation*.

⁷⁸ OMPI, *GreenTechnology Book 2022. Solutions for Climate Change Adaptation* (Genève, 2022).

polluants, extraction excessive d'eau, etc.)⁷⁹. En outre, ces techniques ont un caractère éducatif et permettent de mieux prendre conscience des zones à problèmes, en apprenant aux gens à reconnaître les risques, à les surveiller et à les signaler.

Gouvernance

40. **Convergence des mécanismes et programmes intergouvernementaux.** Pour parvenir à une convergence entre les mécanismes, les décisions et les engagements mondiaux, les pays devraient s'appuyer sur les initiatives relatives à l'eau, à la résilience et à l'environnement prises lors des conférences des parties consacrées aux changements climatiques, à la biodiversité, aux zones humides et à la désertification et les relier entre elles et dans le cadre d'organes de décision mondiaux compétents, tels que l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. En outre, l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai offre des possibilités de synergies et d'alignement.

41. **Renforcer la gestion intégrée des ressources en eau et promouvoir la gouvernance à grande échelle.** Les perspectives globales et intersectorielles, telles que la gestion intégrée des ressources en eau, doivent être intégrées dans les stratégies ou les politiques concernant le développement, le climat, les catastrophes, l'environnement et la planification économique à tous les niveaux. La gestion intégrée des ressources en eau, combinée à la gestion de la source à la mer, à la gouvernance transfrontalière, à la gestion intégrée des zones côtières, à la gestion durable des paysages terrestres et marins, à l'aménagement de l'espace et à d'autres méthodes de gestion connexes, produit des solutions viables à long terme qui garantissent la participation de multiples parties prenantes et traitent simultanément de multiples menaces et problèmes de développement, notamment par une coordination et une gouvernance accrues à l'échelle des institutions, des secteurs et des utilisations publiques. La prise en compte de la connectivité des activités en amont et en aval et de leurs effets sur les processus et les acteurs des écosystèmes permet de prendre des mesures décisives pour réduire les risques de catastrophe, les pertes et les dommages et d'obtenir des avantages dans le cadre du Programme 2030, notamment pour renforcer la résilience climatique, atténuer les gaz à effet de serre et protéger la biodiversité. Les liens et l'importance de la gestion intégrée des ressources en eau pour la planification des activités d'adaptation aux changements climatiques deviennent de plus en plus évidents et pratiques. En particulier, les initiatives d'adaptation peuvent être accélérées et rendues plus rentables en tirant parti de cadres de gestion intégrée des ressources en eau établis et fiables, en s'appuyant sur des modes de planification et de mise en œuvre multisectoriels élaborés au fil des décennies grâce à l'approche de gestion intégrée des ressources en eau pour aborder et réduire les risques de manière systémique⁸⁰. Cependant, le taux moyen de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays – pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, renforcer la résilience et gérer les écosystèmes – doit doubler pour se rapprocher du but fixé pour 2030 au titre de l'objectif de développement durable 6.5⁸¹. Cela devrait s'accompagner d'investissements proportionnels, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, comme le recommande l'OMM dans son rapport sur l'état des services climatiques de 2021⁸².

⁷⁹ Catchment Based Approach, Citizen Science Monitoring App, disponible à l'adresse suivante: <https://catchmentbasedapproach.org/learn/citizen-science-mobile-apps>.

⁸⁰ PNUE, « Blending water management ».

⁸¹ Voir PNUE, *Progress on Integrated Water Resources Management*.

⁸² Hans-O. Pörtner et autres, « IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change » ; et OMM, *Early Warnings for All*.

42. **Gestion globale des risques et élaboration de politiques intégrées.** L'intégration de l'eau dans les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation, qui sont au cœur de l'Accord de Paris et de la réalisation de ses objectifs à long terme, permet non seulement de reconnaître le rôle de l'eau dans les changements climatiques et le renforcement de la résilience, mais aussi d'améliorer la coordination entre les secteurs et les domaines d'action. La gestion globale des risques est un moyen de faire converger les plans nationaux d'adaptation et les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe⁸³. Elle permet d'aborder systématiquement les changements climatiques au moyen d'évaluations des risques en mettant l'accent sur les risques liés à l'eau (inondations, sécheresses, etc.). En outre, elle encourage et facilite la coopération entre les autorités.

43. **Promouvoir des solutions fondées sur la nature.** La santé des écosystèmes et les solutions fondées sur la nature constituent des liens importants entre les objectifs nationaux d'adaptation, le renforcement de la résilience et le bien-être humain. Les solutions fondées sur la nature⁸⁴ pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets ainsi que pour la réduction des risques de catastrophe ont été entérinées lors des principales négociations politiques mondiales (notamment dans le cadre des Conventions de Rio, de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, telle que révisée par le Protocole de Paris (1982) (Convention de Ramsar) et de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, pour n'en citer que quelques-unes) en raison de leur coût-efficacité et de leurs multiples avantages pour l'environnement, la biodiversité, les sociétés, les moyens de subsistance et les économies. Elles contribuent à réguler les flux d'eau et les nappes phréatiques, à améliorer la filtration de l'eau et donc sa qualité et à stocker le carbone et servent de systèmes de défense naturels⁸⁵. Par exemple, le rapport Dasgupta de 2021 fait ressortir les avantages de la réduction des risques de catastrophe liés aux zones humides lors de l'ouragan Sandy en 2012. On estime que plus de 625 millions de dollars de dommages causés par les inondations pourraient être évités⁸⁶. Pour tirer parti de tout le potentiel des solutions fondées sur la nature, les politiques, les garanties et les processus de passation des marchés doivent favoriser l'intégration de ces solutions dans l'approvisionnement et la gestion des ressources en eau, la planification des activités d'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets et la gestion des risques de catastrophe.

44. **Le rôle des communautés locales et des peuples autochtones.** L'inclusion et l'autonomisation des communautés locales et des peuples autochtones dans la prise de décision et le partage des avantages liés à l'eau et aux écosystèmes connexes revêtent une importance particulière pour le renforcement de la gouvernance environnementale⁸⁷. Ces principes sont au cœur des fonds, projets et autres initiatives visant à faire progresser les solutions fondées sur la nature, lesquelles protègent et

⁸³ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « *Technical Guidance on Comprehensive Risk Assessment and Planning in the Context of Climate Change* » (Genève, 2022).

⁸⁴ PNUE, document [UNEP/EA.5/Res.5](#).

⁸⁵ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, *Words into Action*; et secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Voluntary Guidelines for the Design and Effective Implementation*.

⁸⁶ Partha Dasgupta, *The Economics of Biodiversity : The Dasgupta Review* (Londres : HM Treasury, 2021).

⁸⁷ FAO et Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes, « *Forest governance by indigenous and tribal peoples : an opportunity for climate action in Latin America and the Caribbean* », note d'orientation, 2021.

restaurent les écosystèmes et leurs services au profit des sociétés, des économies et de l'environnement, y compris le climat⁸⁸.

IV. Recommandations

45. Il faut mettre en œuvre des mesures d'urgence à court terme et des transitions de systèmes à plus long terme pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter, réduire les risques de catastrophe, prévenir la dégradation et la perte d'écosystèmes et renforcer durablement la résilience des sociétés, des économies et de l'environnement. Il est nécessaire d'adopter des méthodes globales de gouvernance et de gestion de l'eau qui tiennent compte des liens entre les écosystèmes, de la source à la mer, qui assurent la convergence des mécanismes internationaux et qui favorisent les collaborations intersectorielles pour :

- Gérer les changements hydrologiques liés aux précipitations, à l'évaporation, à la fonte des glaciers, à l'épuisement des eaux souterraines, au pergélisol, etc. ;
- Faire face aux multiples risques cumulés et en cascade résultant des dangers liés à l'eau et des risques climatiques et non climatiques en interaction qui transcendent les secteurs et les géographies ;
- Innover pour faire face aux nouveaux risques et vulnérabilités dus aux aléas climatiques ;
- Mettre fin aux pertes irréversibles des écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins.

Les trois recommandations suivantes sont proposées pour accélérer la réalisation des objectifs en matière d'eau et permettre d'obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine afin de contribuer aux objectifs en matière de climat, de résilience et d'environnement :

Recommandation 1 : mécanisme « inter-conférences des parties » pour connecter, intégrer et mettre pleinement en œuvre les décisions relatives à l'eau prises lors des assemblées, conventions et cadres mondiaux consacrés au climat, à la résilience et à l'environnement

46. Passer de l'accord à la mise en œuvre sera essentiel pour tenir les engagements ambitieux relatifs à l'eau pris ces dernières années à l'Assemblée générale des Nations Unies et à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et lors d'autres processus intergouvernementaux connexes.

47. Pour parvenir à une convergence, les États Membres doivent s'appuyer sur les initiatives relatives au climat, à la résilience et à l'environnement liées à l'eau, les mettre en œuvre et les relier entre elles lors des conférences des parties et des processus intergouvernementaux pour le développement durable, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la biodiversité, l'environnement et la désertification. Un mécanisme « inter-conférences des parties » rassemblant des processus parallèles connexes contribuerait à la mise en œuvre d'objectifs interconnectés liés à l'eau au niveau national et permettrait de présenter de façon plus synergique et ciblée les modalités pour parvenir à une convergence des politiques et

⁸⁸ Voir www.unep.org/explore-topics/climate-action/what-we-do/climate-adaptation/ecosystem-based-adaptation.

des mesures intégrées sur l'eau, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la préservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience. Il permettrait également de prendre des mesures pour harmoniser les moyens d'action dans les négociations politiques et de promouvoir la coopération multilatérale en matière de mise en œuvre des cadres mondiaux.

48. Les États Membres et les parties prenantes devraient mettre à profit les processus en cours pour assurer la convergence. L'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai offre l'occasion de veiller à ce que les travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 se tiennent dans le respect de la déclaration politique servant d'orientation à la mise en œuvre de la seconde moitié du Cadre de Sendai. En outre, les États Membres devraient tirer parti des prochaines Assemblées des Nations Unies pour l'environnement, des bilans mondiaux de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable pour renforcer la coopération multilatérale et l'appel à l'action en faveur d'approches intersectorielles et intégrées à grande échelle, mises en œuvre en partenariat à l'échelle de l'ensemble de l'administration et de la société. ONU-Eau peut être appelée à encourager la collaboration entre ses membres et ses partenaires sur des initiatives communes et à tirer le meilleur parti des travaux interinstitutions en appui à ce processus.

49. Les méthodes de gestion intégrée des ressources en eau doivent être pleinement mises en œuvre. Il convient de renforcer les mécanismes et les outils de gestion intégrée des ressources en eau pour les rattacher à d'autres processus liés à la réduction des risques de catastrophe, au développement durable et aux changements climatiques, et les rendre opérationnels, en mettant l'accent sur l'adaptation. En outre, ils doivent permettre aux initiatives de solutions fondées sur la nature, grâce à leurs approches participatives, d'associer les populations vulnérables, les peuples autochtones et les communautés locales, les équipes de pays des Nations Unies, les autorités de gestion des bassins et les ministères compétents, y compris ceux chargés des finances et de la planification ou du budget au niveau national. Pour rendre la protection de l'eau douce plus durable, la gestion intégrée des ressources en eau doit s'appuyer sur une législation et des structures de gouvernance⁸⁹ et atteindre simultanément d'autres objectifs de durabilité. Elle doit également être liée à d'autres processus connexes tels que la planification de l'adaptation aux changements climatiques, la planification de la source à la mer, la gestion intégrée des zones côtières, la planification des paysages afin de mieux mettre en œuvre et de renforcer mutuellement chaque approche de manière significative et concrète pour les acteurs sur le terrain en termes de sécurité alimentaire et énergétique, d'opportunités économiques, de santé, d'accès aux ressources financières et de création de partenariats entre les secteurs et les parties prenantes.

Recommandation 2 : Système mondial d'information sur l'eau pour améliorer la gestion de l'eau, la résilience climatique, l'alerte rapide et la prise de décision en fonction des risques

50. Un système mondial d'information sur l'eau changera considérablement la manière dont nous nous préparons aux effets des changements climatiques, gérons les ressources en eau de manière durable et renforçons la résilience. Les effets des changements climatiques étant principalement ressentis à travers l'eau et de manière croissante, nous devons mieux comprendre la situation actuelle et les conditions futures des ressources en eau en relation avec les changements climatiques et d'autres changements environnementaux et sociétaux. Les décideurs doivent disposer

⁸⁹ Jonathan Higgins et autres, « Durable freshwater protection: a framework for establishing and maintaining long-term protection for freshwater ecosystems and the values they sustain », *Sustainability*, vol. 13, No. 4 (février 2021).

d'informations fiables pour s'assurer que l'eau est disponible, qu'elle est de qualité et de quantité suffisantes et qu'elle est répartie convenablement entre les secteurs. Les données et les informations sur l'eau ainsi que la connaissance des risques sont également nécessaires pour garantir un accès équitable aux ressources en eau et pour protéger les personnes et les économies des catastrophes et de la pollution qui y sont liées. Un système mondial d'information sur l'eau est nécessaire pour fournir des informations sur la situation et les perspectives, et pour soutenir les alertes rapides multirisques⁹⁰.

51. L'initiative « Early Warnings For All » nécessite ce système mondial pour améliorer les connaissances sur les risques, les effets, les conséquences et les réponses disponibles (approche multirisque et « de bout en bout »), ainsi que pour accroître les capacités d'anticipation et de gestion des risques de catastrophe à grande échelle⁹¹. L'alerte rapide pour tous doit être une priorité essentielle, en particulier pour les inondations, les sécheresses et autres risques liés à l'eau, parallèlement au déploiement de solutions fondées sur la nature dans le cadre des stratégies de réduction des risques de catastrophe.

52. Les systèmes d'information sur l'eau doivent être basés sur des informations ouvertes, inclusives et interconnectées pour permettre de mieux gérer les ressources et réduire les risques de catastrophe. Des données sur l'eau plus complètes, connectées et harmonisées à l'échelle locale, régionale et mondiale nous permettront de mieux saisir la quantité et la qualité de l'eau qui est et qui sera disponible à un moment et un endroit donnés. Les données et les informations doivent être rendues accessibles à tous grâce à un système transparent de partage des données fondé sur une politique unifiée⁹².

Recommandation 3 : Comptabilité économique environnementale pour débloquer les investissements destinés à renforcer la résilience climatique et environnementale dans le domaine de l'eau

53. L'application du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes, qui est lié à la comptabilité nationale, contribuera à justifier les investissements dans des infrastructures hydriques durables et résilientes, des solutions fondées sur la nature ou des options hybrides pour faire face aux risques climatiques et de catastrophe liés à l'eau. En outre, le Système peut aider à fixer des objectifs clairs et mesurables pour les écosystèmes d'eau douce, en tenant compte des fonctions écosystémiques plus larges.

54. L'évaluation et la comptabilisation des écosystèmes ouvrent la voie à la compréhension des écosystèmes et à l'investissement dans ces derniers en tant que solutions fondées sur la nature, qui offrent des retombées positives à la fois pour l'atténuation et l'adaptation au climat, ainsi que d'autres avantages, tels que la création d'emplois, les loisirs et le tourisme, de meilleurs résultats en matière de santé humaine, la protection des valeurs culturelles, etc. De nombreuses interventions en matière de gestion de l'eau (par exemple, la gestion des eaux usées, l'agriculture intelligente face au climat, la foresterie et d'autres mesures de restauration ou de protection des écosystèmes) ont un potentiel d'atténuation et pourraient bénéficier d'un financement à cette fin. La mise en évidence des avantages et des autres retombées positives de la gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques permettrait de mieux cibler le financement de l'action climatique et de sensibiliser au rôle de l'eau tant pour l'atténuation et l'adaptation au climat que pour le renforcement de la

⁹⁰ OMM, *Early Warnings For All*.

⁹¹ Ibid.

⁹² OMM, « WMO unified data policy », avril 2022.

résilience, par exemple par la préservation, la restauration et la constitution de zones humides.

55. De même, une action rapide de divulgation des risques financiers liés à la nature dans les rapports des entreprises est une opportunité nécessaire et importante de réduction des effets négatifs sur les écosystèmes d'eau douce. L'action devrait s'appuyer sur l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat⁹³, l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait à la nature, le Conseil international des normes de durabilité et d'autres initiatives, ainsi que sur la mise en œuvre de l'objectif 15 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal pour accroître la contribution des entreprises au renforcement de la résilience.

V. Questions d'orientation

56. Les questions suivantes servent d'orientation pour le dialogue interactif :

- Comment faire en sorte que l'eau soit un levier de développement transformateur et durable face aux changements climatiques, à l'augmentation des risques systémiques et à la perte de biodiversité ? Quels sont les exemples concrets de liens entre l'eau, le climat, la résilience et l'environnement ?
- Quelles possibilités pouvons-nous exploiter pour renforcer la convergence entre les mécanismes intergouvernementaux relatifs à l'eau, aux changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe, à la biodiversité, à l'environnement et à la désertification ? Pourquoi les progrès ont-ils été si lents et quels types de mécanisme (par exemple, un mécanisme « inter-conférence des parties) sont nécessaires pour accroître les synergies entre les différents cadres connexes aux niveaux mondial et national ?
- Quels sont les obstacles à la fourniture de données et d'informations permettant d'améliorer la gestion de l'eau, la résilience climatique, les systèmes d'alerte rapide et la prise de décision fondée sur les risques ? Que faut-il pour que les données et les informations relatives à l'eau soient disponibles et comprises par tous ? Comment faire en sorte que les données et les informations sur les inondations, les sécheresses et les autres risques liés à l'eau soient pleinement intégrées dans les systèmes d'alerte précoce multidangers et dans les stratégies et politiques de réduction des risques de catastrophe ?
- Comment les écosystèmes et la nature seront-ils mieux valorisés et leur protection encouragée ? Quel type d'orientations pourraient être élaborées pour ajuster les outils d'analyse économique (analyse coûts-avantages, étude d'impact sur l'environnement, diligence raisonnable, modélisation) afin qu'ils reflètent les valeurs multiples de l'eau, les incertitudes sur la disponibilité et la demande futures d'eau, ainsi que l'exposition et la vulnérabilité aux risques liés à l'eau ?
- Comment pouvons-nous intégrer pleinement les méthodes de gestion intégrée des ressources en eau et les utiliser pour faire progresser les résultats connexes, y compris l'adaptation aux changements climatiques et les solutions fondées sur la nature ? Quels exemples pratiques démontrent la gouvernance intégrée à grande échelle ?

⁹³ Conseil de stabilité financière, *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures: 2021 Status Report* (Bâle, 2021).